

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Bosko Kostovski accusé d'avoir vendu de fausses cartes d'assurance dans la région du Grand Toronto

22 avril 2013

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs que Bosko Kostovski n'est pas autorisé à exercer des activités dans le domaine des assurances en Ontario.

La [police](#) a accusé cet individu pour escroquerie et pour falsification et vente de cartes d'assurance fausses ou invalides. L'enquête se poursuit et la police est au courant de victimes à Scarborough, Brampton et Peel.

Les consommateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils répondent à des annonces publicitaires ou à des offres de souscription d'assurance-automobile qui promettent des tarifs extrêmement faibles sans donner le nom d'une compagnie d'assurance ou d'une société de courtage autorisée.

On recommande également aux consommateurs de ne pas payer leur prime d'assurance-automobile en espèces ni à l'aide d'un virement télégraphique ou d'un virement de fonds par courriel. Ces méthodes ne constituent pas des pratiques courantes dans le secteur de l'assurance.

Les consommateurs qui souscrivent de l'assurance auprès d'agents qui ne sont pas autorisés à exercer leurs activités dans la province ne sont pas protégés en vertu de la [Loi sur les assurances](#) et des règlements qui régissent les compagnies et les agents d'assurances autorisés en Ontario.

Le site Web de la CSFO contient une liste complète des [compagnies d'assurance](#) et des [agents autorisés](#) à exercer leurs activités en Ontario, ainsi que [des conseils sur les façons d'éviter les arnaques en assurance-automobile](#).

Un courtier d'assurance de l'Ontario peut vous fournir des renseignements et des conseils sur les risques que vous pourriez courir à l'achat de divers produits d'assurance. Le [site Web](#) du Conseil des courtiers d'assurances inscrits de l'Ontario comprend la liste de tous les courtiers d'assurance autorisés à exercer leurs activités en Ontario.

PERSONNES-RESSOURCES

Questions du public

1 800 668-0128

contactcentre@fscs.gov.on.ca

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

[Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude](#)

Certains sites Web ou documents auxquels vous pouvez accéder à partir du présent site ou menant au présent site ont été mis sur pied ou sont exploités par des organismes ne faisant pas partie du gouvernement de l'Ontario ou pour le compte de tels organismes. Ces derniers sont les seuls responsables du fonctionnement et le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif. Il se peut que ces sites ou documents externes n'existent pas en français. Les liens externes fournis dans le présent site ou menant au présent site ne signifient pas que le gouvernement de l'Ontario appuie ces organismes ni qu'il garantit le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif.